

HOSPITALIERS

Ordre de Malte France, une force au service du plus fragile



ISSN 11166 - 536X - 43^e année - Abonnement annuel: 3,05 euros - le N° 0,76 euro

■ ACTUALITÉS

PRÉCARITÉ : LES BESOINS GRANDISSENT,
L'ORDRE DE MALTE FRANCE
RÉPOND PRÉSENT

■ GRAND ANGLE

ORTHO-PÉDIATRIE : FORMER LES MÉDECINS
POUR MIEUX SOIGNER LES ENFANTS

■ ACTUALITÉS

PERSONNES ÂGÉES DÉPENDANTES :
VERS UNE AUTRE SOLUTION
QUE L'HOSPITALISATION



Chers et fidèles amis,

Vous avez dans les mains le nouveau numéro d'*Hospitaliers*. Ce magazine souhaite être un véritable trait d'union entre tous les acteurs impliqués dans la réalisation de nos projets en France et à l'international.

Après le temps du Carême, nous entrons dans la joie de Pâques. Cette joie de la Résurrection doit nous transcender à travers toutes nos actions au service de « Nos Seigneurs les pauvres et les malades ». Le sourire et l'engagement de tous nos bénévoles et salariés au travers de nos nombreuses actions illustrent cet idéal de service joyeux pour nos frères et sœurs dans le besoin.

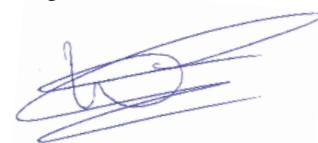
L'Ordre de Malte France se caractérise en effet par sa grande diversité d'actions que nous pouvons proposer grâce à nos nombreux bénévoles : maraudes sociales ou médicales et petits déjeuners pour sans-abri, soutien aux étudiants, food-trucks... Le foisonnement d'initiatives issues du terrain ne manque pas. Nos délégations sont de vraies pépinières grâce à l'énergie de nos délégués dans chacun de nos départements.

Ces innovations existent également dans nos établissements médico-sociaux, comme vous allez pouvoir le découvrir dans l'article consacré au projet d'élargissement de l'accueil pour les plus fragiles au sein de la Maison Ferrari.

Il en est de même à l'international, sous l'impulsion de nos directeurs d'hôpital et de nos équipes médicales. Vous pourrez découvrir ainsi le lancement d'un nouveau projet dans notre centre hospitalier de Dakar, au Sénégal. Projet d'ampleur de près de un million d'euros sur trois ans, il permettra de former cent chirurgiens et internes aux techniques de pointe en matière de chirurgie orthopédique et de soigner cent cinquante enfants atteints de malformations. Ainsi, au-delà de mieux soigner de nombreux enfants, il s'agit également de former aux dernières avancées médicales de nombreux praticiens qui pourront, à leur tour, multiplier les réponses de qualité aux besoins cruciaux de santé du Sénégal et des pays limitrophes.

Que de joie, comme vous pourrez le voir avec ces belles initiatives offertes grâce à vous tous pour « Nos Seigneurs les pauvres et les malades » et, au travers d'eux, pour Jésus ressuscité.

Bonne lecture.



Cédric Chalret du Rieu
Président de l'Ordre de Malte France



BULLETIN D'ABONNEMENT et/ou DE SOUTIEN

Merci de bien vouloir nous le retourner à : Ordre de Malte France - TSA 54501 - 59782 Lille Cedex 9

HOP183A

OUI,

je profite de cet envoi pour venir en aide aux plus démunis.
Je fais un don de :

45 € 60 € 75 € 100 € Autre €

► Vous serez alors abonné gratuitement à *Hospitaliers* pour vous remercier de votre générosité.

Par chèque bancaire à l'ordre de « Ordre de Malte France »

J'accepte de recevoir gratuitement des informations de l'Ordre de Malte France par e-mail :



Je veux continuer à recevoir *Hospitaliers* et je vous joins le montant de mon abonnement pour un an : 3,05 € (Montant non déductible)

75 % du montant de votre don à l'Ordre de Malte France sont déductibles si vous êtes imposable (dans la limite de 1 000 €, plafond 2022).

Don sécurisé en ligne sur
www.ordredemaltefrance.org

Je fais un don

Vos coordonnées sont enregistrées dans un fichier informatisé par l'Ordre de Malte France. Elles sont destinées à notre service des relations donateurs à des fins de gestion interne, d'envoi de votre reçu fiscal et pour faire appel à votre générosité. Celles-ci sont conservées pendant la durée nécessaire à la réalisation des finalités précitées, soit au moins 6 ans en matière fiscale. Conformément à la loi Informatique et libertés, vous disposez d'un droit d'accès à vos données pour leur rectification, limitation, portabilité ou suppression sur simple demande par courrier à l'Ordre de Malte France - Relations donateurs - 42 rue des Volontaires, 75015 Paris, ou par e-mail à l'adresse suivante : don@ordredemaltefrance.org. Vos données peuvent faire l'objet d'un transfert au sein de l'Union européenne, mais aussi hors Union européenne, exclusivement avec des partenaires respectant les nouvelles règles européennes de protection et de sécurité de ces données. Vos coordonnées peuvent être communiquées à d'autres associations ou fondations faisant appel à la générosité du public, sauf avis contraire de votre part en cochant la case ci-contre ☐

03 ENSEMBLE, AGISONS

■ Nice : un dispensaire mobile pour les plus démunis

04 ACTUALITÉS

■ Personnes âgées dépendantes : vers une autre solution que l'hospitalisation
■ Précarité : les besoins grandissent, l'Ordre de Malte France répond présent
■ Secourisme : l'urgence, c'est de sauver des vies !

07 ENTRETIEN

■ Zoom sur l'acheminement de médicaments depuis l'Europe vers nos établissements à l'international

08 GRAND ANGLE

■ Ortho-pédiatrie : former les médecins pour mieux soigner les enfants

12 SPIRITUALITÉ

■ Fraternité : retour sur la semaine de prière pour l'Unité des chrétiens

13 PATRIMOINE

■ Règlement d'une succession : comment seront transmis les biens que vous avez choisi de nous léguer

14 VIE DE L'ORDRE

■ L'Ordre Souverain de Malte établit des relations diplomatiques avec la Grèce

15 INFO DONATEURS

■ L'Ordre de Malte France à la une

Hospitaliers n°183

Directeur de la publication : Cédric Chalret du Rieu - **Rédactrice en chef :** Géraldine Barral - **Responsable communication :** Anne-Laure Voisin - **Comité de sommaire :** Thierry de Beaumont-Beyrac, Arnaud Bourdais-Manin, Charles de Chabot, Camille Saintilan-Bombré, Hubert Laurent, Nathalie Le Doussal, Loïs de Pamponelle, Guillaume Romanein. **Rédactrice en chef adjointe :** Ariane Goutéraux. **Rédaction :** Élisabeth de Contenson. **Crédits photos :** Service communication et bénévoles de l'Ordre de Malte France ; **Couverture :** Sylvain Cherkaoüi ; P.2 : Antoine Repessé ; P.6 : Nathalie Bardou, Catherine de Torquat ; P.8 à 11 : Sylvain Cherkaoüi ; P.12 : Nelson NDongala/Unsplash ; P.13 : Worawee Meepian/Shutterstock ; P.14 : Service de Communication du Grand Magistère. **Création :** adfinitas. **Coordination :** Béatrice Vuillaume, Alice Niel Ahenchi, Alexia Durot. **Direction artistique :** Camille Sibouni. RCS Paris B 440 743 631 - Dépôt légal : AVRIL 2022 - Revue trimestrielle - Commission paritaire : n° 0619 H 86091 - Ce numéro est tiré à 80 000 exemplaires. Ce numéro comprend un encartage Ukraine.

Imprimeur : Rotos Vincent - 32 avenue Charles-Bedaux, 37010 Tours
HOSPITALIERS - Revue des œuvres hospitalières françaises de l'Ordre de Malte - 42 rue des Volontaires - 75015 Paris
Tél. : 01 45 20 80 20 - Fax : 01 45 20 48 04
E-mail : contact@ordredemaltefrance.org
Internet : www.ordredemaltefrance.org

Le rapport d'activité et *L'Essentiel* sont téléchargeables sur le site Internet www.ordredemaltefrance.org. Vous pouvez également vous faire envoyer ces documents en appelant le service relations donateurs.

NICE : UN DISPENSNAIRE MOBILE POUR LES PLUS DÉMUNIS

La délégation des Alpes-Maritimes, basée à Nice (06), a mis en service un dispensaire mobile fin septembre. Objectif : proposer une offre de soins de qualité à des populations isolées. Une réponse indispensable à de nombreux besoins.



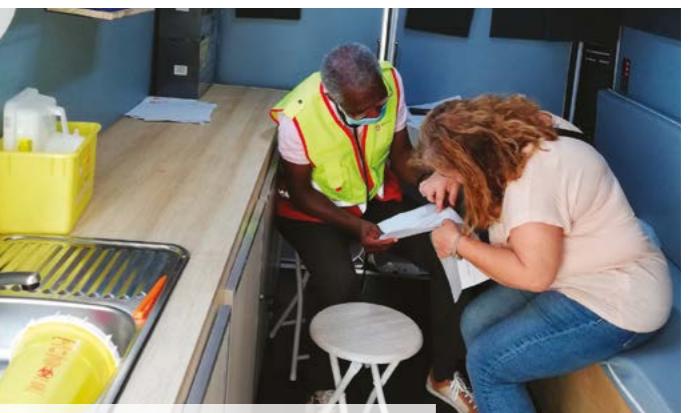
Un démarrage sur les chapeaux de roue

Dès le 20 septembre, une quinzaine de personnes se sont présentées. Le bouche-à-oreille avait manifestement bien fonctionné : un constat qui a conforté l'intuition de la délégation sur la nécessité de cette offre de soins.

« Les personnes qui se présentent sont pour le moment à 90 % des hommes, de tous âges, mais souvent seuls. Quelques femmes commencent à venir et seront suivies d'ici quelque temps par des enfants, je pense », précise François Seguin.

Depuis que le dispensaire a démarré son activité, chaque semaine, ce sont entre 30 et 40 personnes qui viennent bénéficier d'exams. Au cours de son premier trimestre d'existence, le dispensaire a ainsi permis d'ausculter près de 500 personnes. Chiffre que la délégation pensait atteindre en... un an ! Aujourd'hui, lorsque le bus arrive, la file d'attente est déjà formée.

Forte de ce succès, la délégation étudie actuellement la possibilité d'étendre cette offre de soins mobile aux plus démunis à Antibes et à Menton, en lien avec les CCAS de ces deux villes.



Une consultation à l'intérieur du dispensaire mobile.



La Maison Ferrari est gérée par l'Ordre de Malte France depuis 2009.

PERSONNES ÂGÉES DÉPENDANTES : VERS UNE AUTRE SOLUTION QUE L'HOSPITALISATION

La Maison Ferrari, Ehpad¹ géré par l'Ordre de Malte France à Clamart (92), met en place un projet expérimental. Il consiste à offrir de nouvelles modalités d'accueil temporaire, une proposition d'alternative à l'hospitalisation.

Face à une espérance de vie qui s'allonge, de nombreux enjeux se posent en matière d'accompagnement de la personne vieillissante. La Maison Ferrari, gérée par notre association depuis 2009, propose un accompagnement au cas par cas. L'objectif numéro un : répondre aux besoins des résidents, à chaque étape de leur vie. « Ce qui est inédit, c'est la nouvelle façon de travailler de notre partenaire habituel, l'agence régionale de santé (ARS) d'Île-de-France. Avant, elle faisait des appels à projets sur des dossiers précis. Aujourd'hui, elle procède par des appels ouverts à des organismes/structures susceptibles de proposer des idées novatrices, pour construire ensuite ensemble une réponse collective », souligne le directeur, Louis Matias.

Aux origines

Petit retour en arrière. En 2019, l'ARS lance un appel à manifestation d'intérêt (AMI), sur le thème « Des solutions innovantes pour faire face aux défis du grand âge ». La crise sanitaire va bloquer pendant un moment l'étude des 375 réponses. Reprise fin 2021. La Maison Ferrari est le seul établissement des Hauts-de-Seine à être sélectionné et signe une convention avec l'ARS portant sur le financement et l'accompagnement de la mise en œuvre de son projet.



Accompagner les personnes âgées et dépendantes en étant à l'écoute de chacune est essentiel pour notre association.

Les enjeux

« À la Maison Ferrari, nous voulons élargir notre proposition d'accueil, explique Louis Matias, établir une transition entre le domicile et l'Ehpad, et soutenir le maintien à domicile, un virage amorcé par les politiques publiques depuis une dizaine d'années déjà. Autre objectif : soulager l'hôpital, avec des sorties précoces, qui allégeront aussi le budget de la Sécurité sociale. » En effet, une journée d'hospitalisation coûte de 1 500 à 2 000 euros « contre » 80 chez nous, pris en charge par la CPAM². C'est aussi un moyen d'aider les aidants, selon le directeur de l'établissement.

La mise en place

Après des travaux d'aménagement, 10 nouvelles places d'accueil temporaire viennent donc d'être ouvertes à la Maison Ferrari, en plus des 158 déjà existantes. Elles sont destinées à :

- des personnes n'ayant plus besoin d'être hospitalisées mais pas encore en état de rentrer chez elles. Elles seront prises en charge pendant leur convalescence, pour poursuivre les soins et la remise en état pour un retour au domicile ;
- la préparation à des soins hospitaliers programmés (chirurgie, traitements lourds...), pour des personnes en provenance du domicile qui feront un séjour préalable à la Maison Ferrari (renutrition, préparation physique...) ;
- soutenir les aidants dans la poursuite de leur mission de maintien au domicile des personnes atteintes de maladies neuro-dégénératives ;
- un hébergement en urgence des personnes âgées habituellement à domicile mais dont l'aidant a un problème de santé (accident, hospitalisation...).

« Si ce projet fonctionne bien, il a bien sûr vocation à être prolongé, chez nous, et déployé par l'ARS dans d'autres établissements d'Île-de-France, voire dans d'autres régions », indique Louis Matias en conclusion. ■

PRÉCARITÉ : LES BESOINS GRANDISSENT, L'ORDRE DE MALTE FRANCE RÉPOND PRÉSENT

9,3 millions : c'est le nombre de « pauvres » en France aujourd'hui, soit un million de plus qu'il y a dix ans¹. Une pauvreté que la crise sanitaire a bien souvent aggravée et qui semble malheureusement s'enraciner... Comme d'autres associations, nous alertons régulièrement sur l'explosion des nouvelles précarités et nos bénévoles multiplient les initiatives pour soutenir les plus fragiles. Tour de France non exhaustif.



À Argenteuil (95)

Fin décembre, une maraude Soli'Malte véhiculée a sillonné les rues d'Argenteuil pour la première fois. L'équipe de bénévoles, composée d'un médecin, d'une infirmière ou d'un secouriste, ainsi que de deux autres bénévoles, travaille depuis en coordination avec la Croix-Rouge française, chargée de la régulation, et le 115, qui lui indique où trouver les personnes sans abri. « Nous tournons le jeudi soir, jour où peu d'associations d'aide aux démunis sont mobilisées sur le terrain, et également le samedi après-midi », souligne Gilles Lefebvre, responsable de la maraude.



En Polynésie française (937)

Les équipes du centre de vaccination de Papeete ont bénéficié en début d'année du soutien de 6 de nos bénévoles. Outre un médecin retraité chargé de l'entretien avec le patient, les autres bénévoles ont aidé le personnel administratif de la direction de la Santé. « Nous répondons à un appel, pour servir et remplir notre rôle d'hospitaliers et de citoyens », souligne Florent Roy, le délégué local.



Dans la Sarthe (72)

Depuis plusieurs mois, la délégation de la Sarthe a lancé une épicerie sociale itinérante sur le territoire de la communauté de communes de Brûlon, Loué, Noyen. « Nous soutenons des personnes démunies et isolées de cette "zone blanche", où il n'existe aucun dispositif d'aide. Grâce à la banque alimentaire, nous livrons toutes les trois semaines des repas à des familles (monoparentales, au chômage...) de 29 communes. Les besoins sont importants ! », expose Michel Drouin, délégué.



À Périgueux (24)

Tous les dimanches depuis janvier, nos bénévoles investissent le local d'un accueil de jour, fermé ce jour-là et situé près de la gare, pour accueillir entre 25 et 30 personnes. Le lieu offre aussi des douches. Chaque fois, environ 25 kilos de nourriture et de produits hygiéniques, achetés via la banque alimentaire, sont également remis. La délégation projette d'organiser la même activité à Sarlat.



À Aix-en-Provence (13)

Les bénévoles offrent un petit déjeuner tous les dimanches. Michel, l'un des bénévoles, férus de poésie, a proposé un café littéraire aux bénéficiaires. Depuis début 2020, ils se réunissent aussi tous les jeudis pour réciter des poèmes dans un jardin public. Michel apporte du café et quelques biscuits : « Ça les a beaucoup aidés pendant les confinements, ça leur a permis de tenir le coup et de moins souffrir de la solitude, et nous aussi ! C'est le charisme de Malte : le don est toujours réciproque ! » Certains arrivent avec des guitares et accompagnent musicalement la rencontre. ■



À Perpignan (66)

Depuis le 8 janvier, chaque samedi de 8h30 à 11 heures, la délégation offre un petit déjeuner à base de boissons chaudes, pain, pâte à tartiner et croissants aux personnes en situation de grande précarité. « Nos invités sont souvent frigorifiés, ils sont contents d'avoir du chaud et du consistant. Mais ils viennent aussi pour le contact : nous leur offrons un temps de pause bienveillant, plein d'attention, pour rompre leur isolement », explique Philippe Albert, délégué. « La mairie nous soutient et va prochainement mettre à notre disposition un local entièrement rénové, pour développer une nouvelle activité autour de la mère et de l'enfant. À suivre... » ■

80 € (SOIT 20 € APRÈS DÉDUCTION FISCALE)
= 50 PETITS DÉJEUNERS SERVIS AUX PERSONNES DE LA RUE.
don.ordredemaltefrance.org

SECOURISME : L'URGENCE, C'EST DE SAUVER DES VIES !

En France, seules 13 associations – dont l'Ordre de Malte France – bénéficient d'un agrément national de sécurité civile pour mener des missions de service public. Conscients que la protection des personnes, des biens et de l'environnement est devenue un enjeu politique et social majeur, nos bénévoles secouristes sont guidés par trois principes forts : protéger, alerter, secourir... toujours sous le signe d'un généreux don de soi.

Un secouriste exige de faire preuve de sang-froid en toute circonstance et d'une parfaite connaissance des gestes à pratiquer pour sauver des vies. Illustration : « *Lors d'un dispositif de secours sur un événement important, une personne de 80 ans a fait un arrêt cardiaque, raconte Florian, secouriste de l'UDIOM¹ 44 (basée à Nantes). À l'Ordre de Malte France, nous sommes bien formés pour faire face à ce genre de situation : notre équipe a immédiatement pratiqué une réanimation cardio-pulmonaire et géré le défibrillateur, pendant que le médecin posait la perfusion et l'électrocardiogramme. Notre réactivité a été efficace : lorsque le SAMU est arrivé, la personne était ranimée et n'avait pas de séquelles potentielles.* »

Au service des autres

Formateurs, secouristes et logisticiens : leurs missions sont variées mais concourent toutes au même but, soutenir les personnes en difficulté lorsque les situations suivantes se présentent :

- opérations de secours aux victimes, comme lors des attentats de novembre 2015 ;
- soutien aux populations sinistrées (lors de catastrophes naturelles, industrielles...) ;
- encadrement et coordination des bénévoles lors d'actions de soutien aux populations sinistrées ;
- dispositifs prévisionnels de secours (DPS) lors de manifestations ou de grands rassemblements sportifs, culturels, religieux, etc. ;
- formations de secouristes, cadres opérationnels et formateurs.

Acteurs de sécurité civile

Nos secouristes interviennent aux côtés des professionnels (sapeurs-pompiers, Samu...). Ainsi, ils participent activement à la protection de la population et, selon les départements, en renfort des services d'urgence. Sur le terrain, ils agissent en équipes constituées et encadrées : les unités départementales d'intervention de l'Ordre de Malte (UDIOM), qui intègrent également des logisticiens administratifs et techniques (LAT).

En temps de crise

Les Udiom ont également vocation à intervenir en soutien des secours publics dans le cadre des plans d'urgence (Orsec). Elles sont alors déclenchées par les pouvoirs publics et agissent en relation avec les mairies, préfectures et zones de défense et de sécurité.



« *Former le plus de personnes possible aux gestes de premiers secours est très important. Le citoyen qui sait réagir en quelques secondes devant un accident, une hémorragie... est le premier maillon de la chaîne des secours, qui ne doit jamais s'interrompre. Sans lui, les risques augmentent et ce sont des vies sauvées en moins.* »

FLORIAN, SECOURISTE DE L'UDIOM 44

Notre agrément national de sécurité civile est renouvelé tous les trois ans par le ministère de l'Intérieur. Il est la marque des compétences techniques et humaines de notre association et de sa capacité à traduire les besoins opérationnels sur le terrain avec efficacité, l'inscrivant ainsi dans la chaîne nationale des secours d'urgence. Dans ce cadre, et parce que nous veillons à assurer toujours mieux nos missions, nos besoins techniques et matériels (véhicules, défibrillateurs, brancards...) sont de plus en plus importants et nécessitent des investissements financiers réguliers, car notre action s'inscrit dans la durée. ■



Livraison de médicaments au Togo, où se situe l'hôpital d'Elavagnon.

ZOOM SUR L'ACHEMINEMENT DE MÉDICAMENTS DEPUIS L'EUROPE VERS NOS ÉTABLISSEMENTS À L'INTERNATIONAL

Pour fournir en médicaments ses établissements situés à l'international, l'Ordre de Malte France passe par une plateforme dédiée : l'Ephom (établissement pharmaceutique humanitaire de l'Ordre de Malte France), situé à Bois-d'Arcy (78). La directrice, Floriane Decrenesse, témoigne sur les missions essentielles de cette entité, indispensable au fonctionnement des différents établissements gérés ou soutenus par l'association.

« *Ephom est l'un des seuls établissements pharmaceutiques français à assurer ce type de mission* », souligne Floriane Decrenesse, la directrice. C'est donc l'unique intermédiaire par lequel passe l'Ordre de Malte France pour approvisionner en médicaments et en équipements ses hôpitaux (hors approvisionnement local), centres de santé et dispensaires situés dans les 26 pays où il intervient.

Un circuit d'acheminement bien rodé

Depuis l'achat des médicaments auprès des laboratoires pharmaceutiques jusqu'à leur envoi dans les pays concernés, il y a un ensemble d'étapes incontournables par lesquelles il faut passer : devis, commandes, réceptions, emballage, conditionnement, enregistrement dans le système informatique pour la traçabilité (avec les numéros de lots et les numéros de boîtes), expédition et gestion logistique, facturation... Rien n'est laissé au hasard pour pouvoir fournir les établissements en médicaments tout au long de l'année. « *Pour nous, l'enjeu fondamental consiste à assurer le circuit des médicaments d'une manière entièrement sécurisée* », affirme Mme Decrenesse.

Que ce soit par avion ou par bateau, les médicaments sont livrés au départ de Bois-d'Arcy (locaux de 200 m²) ou depuis les Pays-Bas ou l'Allemagne. « *En général, l'Ephom livre l'ambassade de l'Ordre Souverain de Malte qui prend l'acheminement en*



Vue extérieure du bâtiment de l'Ephom situé à Bois-d'Arcy (78).



Des médicaments stockés à l'Ephom avant d'être emballés.

charge au niveau local, fait livrer les produits à l'hôpital, qui ensuite les dispatche sur les centres de santé et/ou dispensaires », précise la directrice. Il peut arriver que les conteneurs restent bloqués pendant plusieurs mois aux ports d'arrivée car les démarches une fois sur place sont longues.

Créé en novembre 2013, l'EPHOM a, depuis, élargi son champ d'action, en travaillant pour d'autres organisations humanitaires (Chaîne de l'espoir, Croix-Rouge française...) qui ne disposent pas de leur propre établissement pharmaceutique. ■

L'EPHOM ET LE LIBAN EN 2021

Malteser International¹ a financé, à hauteur de plus de 450 000 €, l'envoi de plus de 16 tonnes de médicaments à l'Ordre de Malte Liban. L'Ordre de Malte Liban² a auto-financé, à hauteur de plus de 76 000 €, l'envoi de près de 2,5 tonnes de médicaments. Malte Liban³ a financé, à hauteur de plus de 51 000 €, l'envoi de plus de 1,2 tonne de médicaments, qu'elle a également envoyés, en partie, à un hôpital de Beyrouth.



LES CHIFFRES DE L'EPHOM EN 2021 :

Les deux salariés de l'Ephom ont géré plus de 120 expéditions à destination de 18 pays, pour un total de près de 83 tonnes (contre près de 49 tonnes l'année précédente) de médicaments et de matériel, pour une valeur de près de 2 millions d'euros.



ORTHO-PÉDIATRIE : FORMER LES MÉDECINS POUR MIEUX SOIGNER LES ENFANTS

Dakar, capitale du Sénégal. Le Centre hospitalier de l'Ordre de Malte (CHOM), géré par notre association depuis plus de cinquante ans, est un centre de référence régional, non seulement dans le domaine de la prise en charge de la lèpre, mais aussi dans le domaine de l'orthopédie. Face aux besoins identifiés ces dernières années, l'établissement s'inscrit dans une volonté de renforcer les compétences de ses médecins locaux pour mieux soigner des enfants issus de milieux défavorisés et souffrant de malformations.

200 €

(SOIT 50 € APRÈS DÉDUCTION FISCALE)

= UNE OPÉRATION DE CHIRURGIE RÉPARATRICE DE LA MAIN
don.ordredemaltefrance.org

“Nous voulons que notre fils soit soigné au plus vite mais nous n'avons pas beaucoup de moyens financiers, confie Mamadou Ndiaye, le papa d'Aly, 7 ans. Mais grâce au service social du CHOM, nous espérons que ces soins vont être pris en charge et qu'il va retrouver un usage normal de sa jambe.»

Centre spécialisé dans le traitement de la lèpre, construit en 1967 par l'Ordre de Malte France, l'Institut de léprologie appliquée de Dakar (ILAD) a été modernisé et étendu, avant d'être rebaptisé Centre hospitalier de l'Ordre de Malte en 2009. S'il poursuit toujours sa vocation originelle dans la lutte contre la lèpre et ses séquelles gravement invalidantes, son savoir-faire, développé depuis cinquante ans, lui permet aujourd'hui de répondre aux besoins croissants du Sénégal dans le domaine de la chirurgie orthopédique. Il dispose d'un plateau technique et d'un niveau de compétences qui en font l'un des établissements de référence de l'Afrique de l'Ouest. Il est le seul de la sous-région à pratiquer la chirurgie « déformatrice » du rachis, arthroscopique et arthroplastique, à très haut niveau. De nombreux étudiants y font des stages de formation.

Des compétences et un savoir-faire

Le CHOM bénéficie de l'expertise de trois chirurgiens orthopédistes-traumatologues : le Pr Charles Kinkpé, médecin chef, le Pr Moustapha Niane et le Dr Alioune Badara Gueye. Un quatrième chirurgien orthopédiste rejoindra le CHOM dans le cadre d'un projet lancé par l'établissement en janvier. L'objectif est d'améliorer l'accès aux soins orthopédiques pour les enfants handicapés moteurs et vulnérables socialement. « *Cette action s'inscrit vraiment dans le cœur de métier du CHOM, qui est, depuis 2011, la chirurgie orthopédique, dans la continuité d'ailleurs des soins que nous apportons aux malades de la lèpre* », s'enthousiasme Emmanuel de Condé, le directeur, en poste depuis l'été dernier.

Un nouveau projet sur trois ans

Le CHOM va prendre en charge 150 enfants en trois ans, en commençant par la capitale et sa banlieue. Le projet va ensuite s'étendre aux différentes régions du pays. La première étape consiste à identifier les patients, avec l'appui des chirurgiens des hôpitaux régionaux et des acteurs sociaux locaux (ONG, associations, institutions...). Une double commission, sociale d'une part avec des assistantes sociales et la coordinatrice du projet, médicale, d'autre part, avec les chirurgiens, décide ensuite de leur éligibilité.

Le Pr Kinkpé peut, si nécessaire, s'appuyer sur les conseils de deux grands spécialistes : le Pr Onimus, chirurgien orthopédiste pédiatre, à la retraite, spécialiste du rachis, professeur honoraire des universités, et le Dr Boussaton, spécialiste de la chirurgie du genou, tous les deux experts bénévoles auprès de l'Ordre de Malte France, basés en France. Certaines pathologies sont très lourdes et la prise en charge chirurgicale d'un enfant, comprenant les aspects pré- et surtout post-opératoires coûte en moyenne 3 800 €. La première opération dans le cadre du projet a eu lieu en mars.

Focus sur la formation

Le projet comprend également la formation de 25 chirurgiens régionaux et de 75 internes. Des accords ont d'ores et déjà été passés avec les structures hospitalières de Dakar et de sa périphérie, via une convention officielle signée entre le CHOM et le ministère de la Santé et de l'Action sociale. Ces accords s'appliqueront dans un second temps aux 14 hôpitaux régionaux. « *Cet aspect du projet est primordial*, souligne Emmanuel de Condé. Si nous voulons l'ancrer dans la durée et ouvrir ces soins au plus grand nombre possible d'enfants, nous devons transmettre notre savoir-faire aux médecins locaux. L'Ordre de Malte France est depuis toujours attaché au transfert de compétences et forme du

personnel de santé qualifié dans tous les pays dans lesquels il intervient à l'international.»

Cette formation comporte un volet pratique, avec des opérations réalisées dans le bloc opératoire du CHOM, et à terme dans les blocs des hôpitaux de province. Quant au volet théorique, surtout pour les internes, il est conduit au CHOM en collaboration avec des enseignants de la faculté de médecine de l'université Cheikh Anta Diop de Dakar. Dans cette même approche prospective évoquée par le directeur, le CHOM vise, au-delà du projet, la création d'un véritable diplôme universitaire (DU) en chirurgie orthopédique infantile, avec l'appui du ministère et en partenariat étroit avec les autorités universitaires.

De nombreux partenaires

Pour faire vivre ce projet, des conventions de partenariat ont été signées avec des associations prenant en charge les enfants des rues, les enfants mendiants et talibés¹ : Village pilote, Empire des enfants, Samu social, les Petites Gouttes... Le centre l'Abri, qui s'occupe spécifiquement d'enfants handicapés physiques pour leur assurer des soins, ainsi que le centre Talibou Dabo, structure publique prenant en charge des enfants avec divers handicaps, et le Centre national d'appareillage orthopédique (CNAO) se sont également engagés aux côtés du CHOM, tout comme la direction générale de l'Action sociale (DGAS) du ministère de la Santé et de l'Action sociale.

Un travail commun est réalisé avec les services sociaux de différents hôpitaux de Dakar, ainsi que les services sociaux déconcentrés. Enfin, le projet, d'un montant estimé à 890 000 €, est rendu possible, entre autres, grâce à la Direction de la coopération internationale (DCI) de Monaco (300 000 €), l'Ordre de Malte France (150 000 €) et le Global Fund for Forgotten People (150 000 €). ■



**QUESTIONS AU PROFESSEUR
KINKPE, MÉDECIN CHEF DU
CHOM**

Dans quelle mesure la chirurgie ortho-pédiatrique est-elle développée au Sénégal ?

Nous avons trois centres de chirurgie infantile, mais il reste beaucoup à faire, notamment en matière de formation. Je suis, pour le moment, le seul médecin à avoir un cursus en ortho-pédiatrie « pure et dure », avec deux semestres d'internat à l'hôpital Lerval de Nice et autant comme chef de clinique au service d'orthopédie pédiatrique du CHU Purpan à Toulouse. J'ai d'ailleurs proposé des techniques opératoires inédites au Sénégal (prise en charge non opératoire des fractures de la palette humérale chez l'enfant, transfert du jambier postérieur dans les paralysies du pied, prise en charge opératoire de la tuberculose vertébrale...).

L'accent doit être mis sur la formation des praticiens en vue d'un diagnostic et de soins précoce afin d'éviter les séquelles, surtout chez les enfants, qui se remettent plus facilement que les adultes. En effet, les pathologies traumatologiques pédiatriques ont en commun la place de choix du traitement orthopédique, conforme à la règle d'or qui veut que la chirurgie soit souvent source de raideur et de troubles de la croissance chez l'enfant. Parfois, il suffit d'immobiliser le membre blessé dans une bonne position. D'où l'intérêt de notre projet qui permettra à terme de soigner correctement et à temps des dizaines d'enfants victimes de pathologies de l'appareil locomoteur.

Comment avez-vous lancé le projet ?

Nous avons démarré les consultations le 26 janvier dernier, avec 7 patients. Désormais une consultation régulière réservée aux enfants est prévue tous les mercredis après-midi. Les enfants sont reçus avec l'équipe soignante du CHOM, composée également d'internes, en vue de leur formation pratique en parallèle de la formation théorique : les cours ont démarré le 31 janvier. Et, après Dakar, nous travaillerons avec l'hôpital régional de Thiès, à 70 km à l'est, en nous appuyant sur la connaissance du terrain du Pr Niane, un des chirurgiens du CHOM qui y est en poste à mi-temps.

Est-ce un projet qui fédère l'ensemble du personnel du CHOM ?

Oui, tous, quels que soient leur niveau et leur poste, sont impliqués d'une façon incroyable. Face cachée de la réussite de notre structure, ce personnel est toujours prêt à puiser au fond de lui ce qu'il y a de courage, de détermination, de force, de talent, d'innovation... pour faire face à la demande des patients.

Le Sénégal a déjà une chaire de chirurgie orthopédique ; y aura-t-il un jour l'équivalent pour l'ortho-pédiatrie ?

Pour moi, notre projet, notamment en raison de son volet formation, lance les prémisses d'une future chaire, ce serait logique... Même s'il faut d'abord combler le manque d'orthopédistes pédiatriques. ■



DES ENFANTS TOURNÉS VERS UN AVENIR PLEIN D'ESPOIR

À 7 ans, Mor Talla souffre d'une déformation du pied, due à une mauvaise prise en charge de sa blessure après un accident de la circulation. Handicapé, il ne peut plus ni jouer normalement ni aller à l'école. Au CHOM, il va être pris en charge pour une opération chirurgicale : un immense soulagement pour sa maman qui, veuve, n'a que peu de moyens, et l'espoir de vivre comme les autres pour lui !

Un espoir partagé par Mame, 15 ans, atteinte d'une scoliose qui ne cesse de s'aggraver, provoquant des douleurs intenses. Le Sénégal compte 6,5 % d'enfants handicapés. Parmi eux, 21 000 souffrent de handicaps lourds, nécessitant une chirurgie très pointue.

Or le pays ne dispose pas encore de services spécialisés en nombre suffisant pour tous les soigner. Le centre hospitalier de l'Ordre de Malte (CHOM), à Dakar, est l'un des rares services d'orthopédie dont les médecins sont formés spécifiquement à l'orthopédie pédiatrique et aptes à prendre en charge les chirurgies complexes. ■



LE CHOM, C'EST

- Un service de médecine (léprologie et dermatologie)
- Un service de consultation et un service d'hospitalisation en chirurgie orthopédique
- Un bloc opératoire comportant deux salles d'intervention
- Des services de kinésithérapie et de radiologie
- Un laboratoire
- Une pharmacie
- Un service social avec 2 assistantes sociales (la 2^e ayant été recrutée spécifiquement pour le projet)

CHIFFRES CLÉS 2021

- 915 patients hospitalisés en service de chirurgie
- 6 767 consultations de chirurgie orthopédique
- 10 774 séances de kinésithérapie
- 11 004 clichés de radiologie ont été effectués pour 4 409 patients
- 795 interventions chirurgicales

FRATERNITÉ : RETOUR SUR LA SEMAINE DE PRIÈRE POUR L'UNITÉ DES CHRÉTIENS

Depuis plusieurs années, la dernière semaine de janvier est consacrée à l'appel, par la prière et les actions, à œuvrer pour l'unité des chrétiens. Dans un monde où s'exacerbent les tensions entre les peuples, les communautés sociales, les extrémismes religieux, toute initiative de rapprochement dans le respect de l'autre ne peut que contribuer à un apaisement bénéfique. A fortiori entre chrétiens alors que le Christ nous a exhortés à « être un comme le Père et le Fils, qui ne sont qu'un ».

Nous sommes unis dans une même foi en un Dieu créateur et sauveur qui est Amour. C'est dans cette affirmation que nous pouvons et devons progresser pour arriver à dépasser les éléments seconds qui peuvent nous séparer. Nous avons pour devoir de nous aimer les uns les autres et c'est à cet amour que nous nous reconnaîtrons fils et filles du même Dieu.

L'Ordre de Saint Jean de Jérusalem a lui-même connu une scission dans le prolongement de la Réforme qui a séparé catholiques et protestants. À partir de cette époque, l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, de Rhodes et de Malte (catholique) d'une part et l'Ordre Évangélique de Saint Jean, du Grand Baillage de Brandebourg (protestant), d'autre part, vécurent en parallèle et en bonne intelligence leur même charisme d'ordres hospitaliers.

Des liens confraternels

L'Association française des membres de l'Ordre Souverain de Malte et la Commanderie française de l'Ordre de Saint-Jean, du Grand Baillage de Brandebourg, ont établi des liens confraternels depuis de longues années. Leurs membres respectifs participent

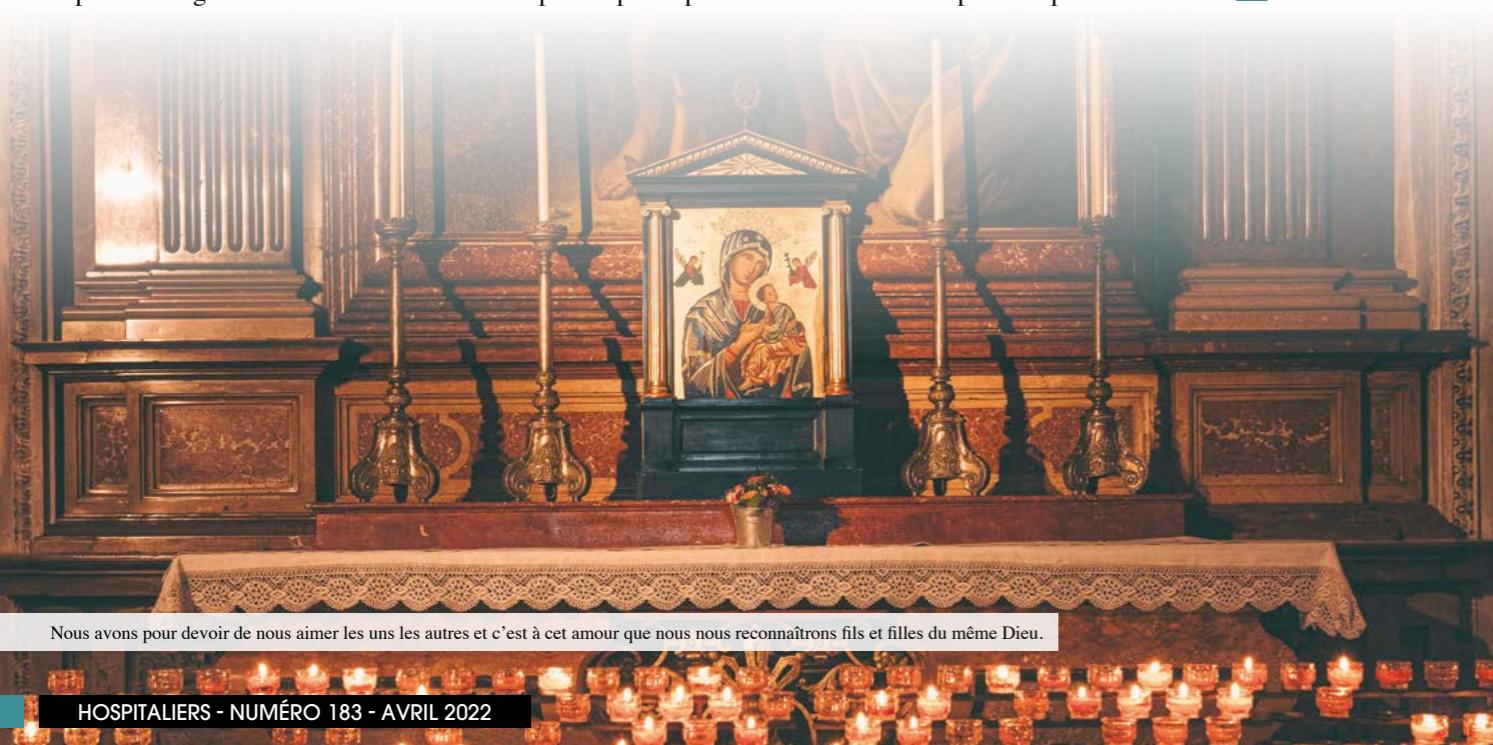


Cérémonie œcuménique à Sainte-Elisabeth de Hongrie à Paris, le 20 janvier 2022.

regulièrement à des cérémonies religieuses communes dont le point central se situe durant la Semaine pour l'unité des chrétiens. Cette année, cette cérémonie œcuménique a eu lieu en l'église conventuelle de l'Association française de l'Ordre de Malte, à Sainte-Élisabeth de Hongrie à Paris. Elle était présidée par S. Exc Monseigneur de Germiny, chapelain de l'Ordre de Malte, assisté de M. l'abbé Snoek, également chapelain, et par le pasteur Tanon, de l'Ordre de Saint Jean.

À cette occasion, il a été annoncé que, au-delà de l'approche religieuse, il était décidé entre les œuvres des deux ordres des actions conjointes qui mettent en pratique sur le terrain leur caractère commun à la fois religieux, mais aussi hospitalier. Ainsi, des membres de l'Ordre de Saint-Jean vont participer tout au long de l'année aux actions qui sont menées par les bénévoles de l'Ordre de Malte France auprès des hospitalisés et pensionnaires de l'Institution des Invalides.

C'est par des témoignages de la sorte que ces rapprochements permettent une meilleure prise en compte de notre foi vécue dans le service auprès des plus défavorisés. ■



Nous avons pour devoir de nous aimer les uns les autres et c'est à cet amour que nous nous reconnaîtrons fils et filles du même Dieu.

RÈGLEMENT D'UNE SUCCESSION : COMMENT SERONT TRANSMIS LES BIENS QUE VOUS AVEZ CHOISI DE NOUS LÉGUER

Léguer à l'Ordre de Malte France est un geste d'une grande générosité. Il est porteur d'espérance pour les plus fragiles. Les personnes qui font cette démarche aspirent, d'une part, à être assurées que leurs dernières volontés seront respectées, et, d'autre part, à savoir comment se déroulera précisément le règlement de leur succession, le moment venu.

Comment l'Ordre de Malte France est prévenu du décès d'un testateur lorsque celui-ci l'a gratifié d'un legs ?

Le plus généralement, le notaire chargé de la succession nous informe que nous avons été désignés en tant que légataire.

Nous pouvons aussi être prévenus par un proche du testateur. Aussi, il est opportun de nous confier une copie de votre testament ; cela nous permettra de réagir plus efficacement au moment venu.

“
Une fois la succession réglée, les ressources issues d'un legs sont immédiatement disponibles pour participer au financement de nos actions au service des plus fragiles.”

IMPORTANT

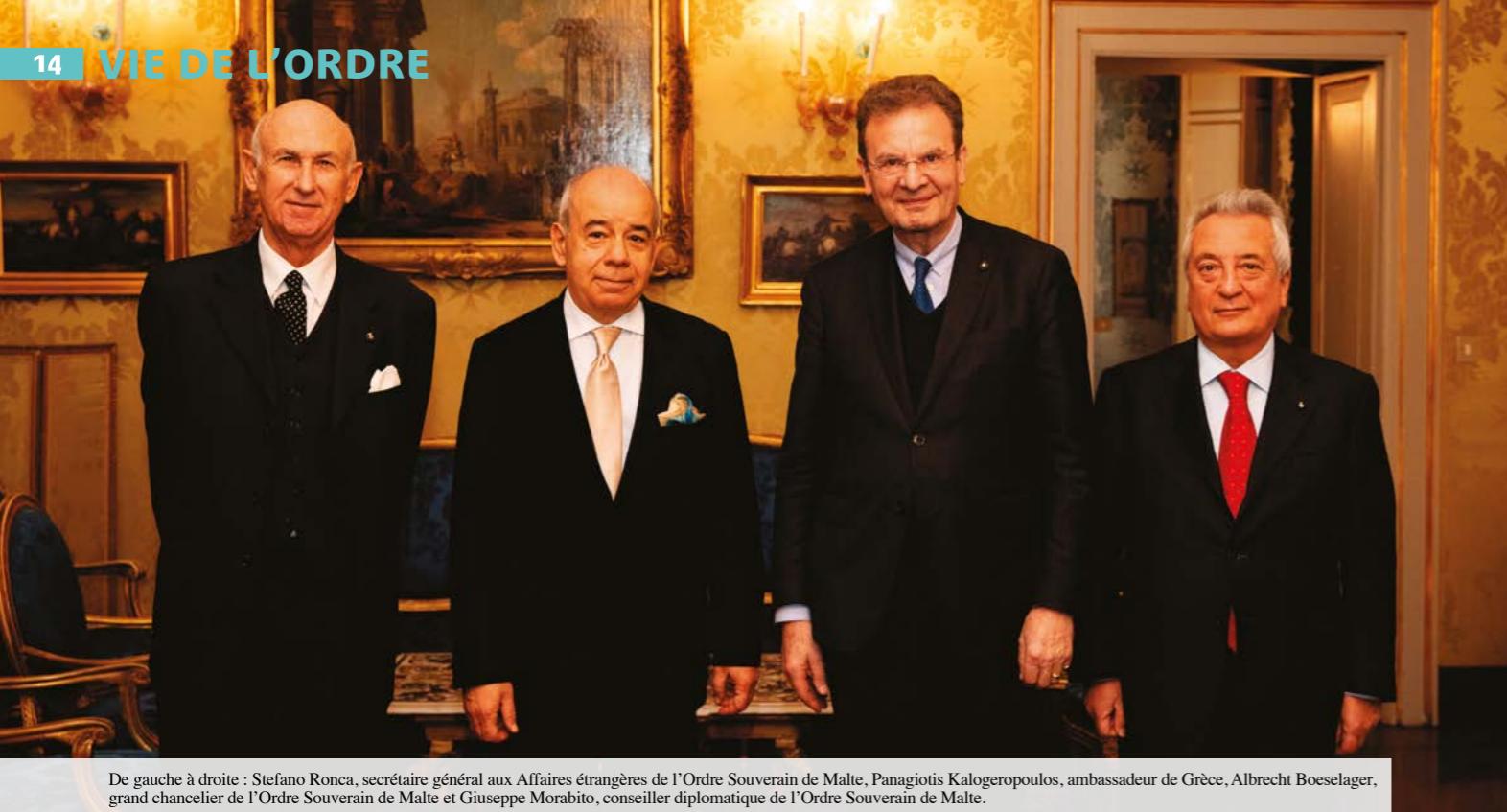
Si vous n'avez pas d'héritiers réservataires (conjoint, enfants, petits-enfants) et que vous n'avez pas rédigé de testament, le notaire chargé de la succession pourra désigner un généalogiste qui fera une recherche d'héritiers jusqu'au 6^e degré. En l'absence de ces derniers, l'intégralité de votre patrimoine reviendra à l'État. C'est pourquoi, il est bon de penser à rédiger un testament pour que tout ou une partie de vos biens reviennent à une association chère à votre cœur, comme l'Ordre de Malte France.

VOUS SOUHAITEZ EN SAVOIR PLUS ? JE SUIS LÀ POUR VOUS !

« N'hésitez pas à me contacter ou à nous demander notre documentation, en toute discréetion et sans aucun engagement. »

Vincent Lazzarin - Responsable des Relations testateurs
42, rue des Volontaires, 75015 Paris
v.lazzarin@ordredemaltefrance.org - 01 55 74 53 53





De gauche à droite : Stefano Ronca, secrétaire général aux Affaires étrangères de l'Ordre Souverain de Malte, Panagiotis Kalogeropoulos, ambassadeur de Grèce, Albrecht Boeselager, grand chancelier de l'Ordre Souverain de Malte et Giuseppe Morabito, conseiller diplomatique de l'Ordre Souverain de Malte.

L'ORDRE SOUVERAIN DE MALTE ÉTABlit DES RELATIONS DIPLOMATIQUES AVEC LA GRÈCE

L'Ordre Souverain de Malte et la Grèce ont établi des relations diplomatiques le 4 décembre dernier. De par sa qualité de sujet de droit international, l'Ordre Souverain entretient des relations diplomatiques bilatérales avec, aujourd'hui, 112 pays, ainsi qu'avec l'Union européenne, et dispose d'un poste d'observateur permanent auprès de l'Organisation des Nations unies et de ses différentes agences (OMS, Unesco, FAO, PAM ...).

Ces relations diplomatiques s'ouvrent selon les pays, sur décision du chef de l'État ou sur celle du Parlement national. Dans le cas présent, c'est à la suite d'un vote du Parlement grec que ces relations ont été établies avec l'Ordre. Cette décision est particulièrement importante, car la Grèce est un pays auquel l'Ordre est historiquement lié. En effet, l'Ordre était souverain de 1310 à 1522 de l'île de Rhodes, avec laquelle il a toujours conservé des liens affectifs par la suite.

La Grèce est le 19^e pays de l'Union européenne (sur 27), avec lequel l'Ordre entretient des relations diplomatiques au niveau d'ambassadeurs. De plus, le fait que la Grèce est un pays où la religion orthodoxe est religion nationale met en évidence que l'Ordre y est considéré au-delà de son caractère d'ordre catholique. Cela est d'ailleurs déjà le cas avec les très nombreux pays musulmans ou bouddhistes avec lesquels il a des relations diplomatiques.

Neutralité et impartialité

L'intérêt de disposer de relations diplomatiques est de souligner la neutralité et l'impartialité de l'Ordre qui lui permettent d'intervenir, par l'intermédiaire de ses œuvres médicales et sociales, en toute indépendance. Son personnel diplomatique dispose de passeports diplomatiques et ses responsables d'activités sur le terrain de passeports de service. Ils n'interviennent pas en tant

que citoyens de pays divers, mais sous les couleurs et la protection de l'Ordre, entité souveraine et internationale.

Cela donne à ce dernier des moyens supplémentaires pour protéger les malades et les déshérités auprès des services à travers lesquels il intervient. Son seul but étant de soulager les souffrances sans être contraint par les contingences qui peuvent résulter des politiques menées par les différents pays.

L'action dans le respect de la dignité humaine

En outre, la présence de l'Ordre dans les instances internationales lui permet d'intervenir, au plus haut niveau, pour le respect de la dignité humaine à laquelle chaque personne a droit, pour la protection des plus faibles, pour contribuer à la réflexion sur l'amélioration des politiques médicales et pharmaceutiques.

Sa neutralité lui donne la possibilité d'être un acteur reconnu dans la diplomatie humanitaire, d'intervenir comme passerelle de rapprochement entre pays en crise, voire belligérants. Ce sont tous ces éléments très concrets qui résultent de cette souveraineté dont dispose l'Ordre et à laquelle il tient tout particulièrement pour rester fidèle à sa tradition presque millénaire de défense des pauvres et des malades.

L'ORDRE DE MALTE FRANCE À LA UNE !

Qu'il s'agisse d'aide alimentaire, de maraudes, de soins dans nos établissements, d'actions contre la lèpre... on parle de votre association dans les médias ! Extraits.



LE FIGARO

« POUR LA PREMIÈRE FOIS ON FAIT APPEL À DES BÉNÉVOLES PENDANT LES REPAS »

Confession de la directrice de notre Maison d'accueil spécialisée à Paris pour le **Figaro**. Depuis la hausse des salaires mensuels, non applicable au médico-social, des aides-soignants et infirmiers, la MAS Saint-Jean de Malte, qui abrite 74 personnes atteintes de handicaps moteurs lourds, est confrontée à des difficultés de personnel. Pour autant, tout est mis en œuvre pour **préserver les moments d'attention et de tendresse avec les résidents**.

VALEURS

« L'ORDRE DE MALTE AU CHEVET DE LA RUE »

Pour répondre aux problèmes de santé des personnes les plus démunies, l'Ordre de Malte a inauguré des maraudes médicales à Paris et dans quatre départements : « **Des soins et un soutien exemplaires** » !

france inter

« ILS AIDENT LES PERSONNES À AVOIR DE LA DIGNITÉ »

Témoignage d'une personne sans-abri au micro de France Inter, qui mettait en lumière le **lien de confiance essentiel** établi entre nos équipes et les personnes rencontrées lors de nos maraudes.

ouest france

« LA CRISE SANITAIRE REND PLUS COMPLIQUÉE LA MOBILISATION... »

Face à la lèpre qui touche encore une personne dans le monde toutes les 2 minutes, Ouest France relaie l'appel à bénévolat de notre délégué d'Ille-et-Vilaine, qui met en avant l'appui essentiel des bénévoles pour collecter et lutter contre ce fléau.

NOUS SOUTENIR AUTREMENT

Relayez nos missions en affranchissant vos lettres avec notre planche de 8 timbres, à validité permanente, au prix de 18 €.

Au fil de vos courriers, vous témoignerez de votre solidarité et de votre engagement à nos côtés.



RETRouvez une large gamme d'articles et de cadeaux, à offrir ou à s'offrir, sur notre boutique en ligne.

boutique-solidaire.com/ordredemalte



ORDRE DE MALTE
FRANCE

Association reconnue d'utilité publique depuis 1928



Face aux situations de détresse,
vous pouvez agir dès maintenant,
en SEULEMENT 2 CLICS :



100 % facile, rapide, sécurisé : faites votre don en ligne sur

DON.ORDREDEMALTEFRANCE.ORG



adfinitas © Marie-Line Burguière

Avec un **DON EN LIGNE DE 50 €**, par exemple (12,50 € après déduction fiscale),
vous nous permettez de distribuer un petit déjeuner à 30 personnes sans-abri.

